

**Service correctionnel Canada  
Direction des services techniques  
Systèmes électroniques**

---

**SE/NE-0204  
Révision 1  
Novembre 2001**

**NORMES EN ÉLECTRONIQUE**

**OBJECTIFS DE CAMÉRA À FOCALÉ FIXE/ZOOM  
POUR SYSTÈME DE TÉLÉVISION EN CIRCUIT FERMÉ**

---

**Préparé par :**

**Gestionnaire,  
Recherche des systèmes électroniques**

**Approuvé par :**

**Directeur,  
Services d'ingénierie**

## 1.0 **OBJET**

La présente norme définit les exigences du Service correctionnel du Canada relatives aux objectifs de caméra des systèmes de télévision en circuit fermé (TCF) dans les établissements correctionnels fédéraux.

## 2.0 **GÉNÉRALITÉS**

Les objectifs à diaphragme automatique, à focale fixe et à zoom sont utilisés dans les caméras des systèmes TCF intérieurs et extérieurs servant à la surveillance et à l'évaluation. À l'extérieur, la caméra et ses objectifs sont habituellement placés dans un boîtier de protection à l'épreuve des intempéries. À l'intérieur, la caméra et ses objectifs sont habituellement placés dans un boîtier protégé à l'épreuve de la poussière.

## 3.0 **SPÉCIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES**

Les objectifs doivent pouvoir fonctionner dans l'environnement suivant :

3.1 Température : -10 °C à 50 °C;

3.2 Humidité : jusqu'à 95 % sans condensation.

## 4.0 **SPÉCIFICATIONS D'ALIMENTATION**

La tension de commande du zoom doit être dans la plage suivante :

4.1 Tension :  $\pm 6$  V c.c. à  $\pm 12$  V c.c.

## 5.0 **SPÉCIFICATIONS MÉCANIQUES**

Le poids et les dimensions de l'objectif doivent répondre aux exigences propres au type d'utilisation qui en est faite.

## 6.0 **SPÉCIFICATIONS DE CONSTRUCTION**

L'objectif doit avoir les caractéristiques suivantes :

6.1 être doté d'un diaphragme automatique;

6.2 être doté d'un filtre ponctuel à densité neutre;

6.3 être conçu et fabriqué pour fonctionner dix ans sans défaillance.

## 7.0 SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

L'objectif doit répondre aux spécifications suivantes :

- |      |                            |  |
|------|----------------------------|--|
| 7.1  | Format :                   | compatible avec la caméra;   |
| 7.2  | Montage :                  | monture en C ou CS standard;   |
| 7.3  | Longueur focale :          | fixe, des zooms peuvent être utilisés pour obtenir des longueurs focales non standard; |
| 7.4  | Temps de réponse :         | <10 s;   |
| 7.5  | Sensibilité :              | niveau de signal vidéo de 0,5 V cr. à cr. à 1,0 V cr. à cr.;                           |
| 7.6  | Tension :                  | $\pm 6$ à $\pm 12$ V c.a. (objectif zoom);   |
| 7.7  | Courant :                  | <100 mA;   |
| 7.8  | Impédance :                | élevée;  |
| 7.9  | Éclairage :                | 0,05 fc à f :1,4;  |
| 7.10 | Ouverture relative :       | 1:1,4;   |
| 7.11 | Vitesse du zoom :          | $5 \pm 1,5$ s;   |
| 7.12 | Vitesse de mise au point : | $5 \pm 1,5$ s.   |

## 8.0 BROUILLAGE

La performance des objectifs ne doit pas être altérée par la proximité du matériel électronique courant utilisé dans l'établissement correctionnel. Les limites de distance à laquelle peut se trouver du matériel électronique courant sont les suivantes :

- 8.1 émetteurs-récepteurs du SRG, au moins 1 mètre;
- 8.2 émetteurs-récepteurs VHF et UHF, au moins 1 mètre;
- 8.3 matériel d'émission, de réception ou de redistribution d'autres radiofréquences, au moins 5 mètres;
- 8.4 ordinateur personnel ou postes de travail informatique, au moins 5 mètres.

9.0 **SÉCURITÉ**

Le boîtier doit être homologué par l'ACNOR.